

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 9 mars 2026
19h00

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Vingt-trois (23) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 9 février 2026.
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 24 février 2026.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Séance de travail du 23 février 2026.
 - 6.2 Comité plénier du 23 février 2026.
 - 6.3 Séance de travail du 24 février 2026.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Arrêté sur la taxe d'hébergement.
 - 7.1.1 Lecture intégrale de l'arrêté 058-00-2026.
 - 7.1.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 058-00-2026.
 - 7.2 Code de déontologie du conseil municipal.
 - 7.2.1 Lecture sommaire de l'arrêté 057-00-2026.
 - 7.2.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 057-00-2026.
 - 7.3 Modification à l'arrêté procédural.
 - 7.3.1 Première lecture de l'arrêté 045-05-2023.
 - 7.3.2 Deuxième lecture de l'arrêté 045-05-2023.
 - 7.4 Modification au Plan rural – Garage de mécanique léger et lourd.
 - 7.4.1 Audiences publiques.
 - 7.4.2 Première lecture de l'arrêté 030-31-2019.
 - 7.4.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-31-2019.
 - 7.5 Modification au Plan rural – Dimension des lots pour des habitations bifamiliales et multifamiliales.
 - 7.5.1 Recommandation de la CSRPA.
 - 7.5.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.
 - 7.6 Modification au Plan rural – Zones de protection des terres humides.
 - 7.6.1 Recommandation de la CSRPA.
 - 7.6.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.
 - 7.7 Modification au Plan rural – Nombre de bâtiments principaux en zone RC.
 - 7.7.1 Recommandation de la CSRPA.
 - 7.7.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.
 - 7.8 Modification au Plan rural – Zones M1 et RB à zone INS et permettre un dôme en zone INS.
 - 7.8.1 Demande de recommandation à la CSRPA.
 - 7.9 Modification au Plan rural – Amendements divers concernant le logement.
 - 7.9.1 Demande de recommandation à la CSRPA.
 - 7.10 Vente d'un terrain municipal – Six Roads.
 - 7.11 Politique sur les biens excédentaires.
 - 7.12 Lettre pour une zone naturelle.
 - 7.13 Demandes d'autorisation – Article 98 du Plan rural.
 - 7.13.1 NID 20429106, chemin W. Richardson.
 - 7.13.2 NID 20161683, chemin Mariette.
 - 7.14 Offre de don d'équipement pour le service d'incendie.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : no 1 à no 34.
 - 9.2 Correspondances reçues : no 1 à no 12.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2026-055

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec le retrait du point 7.10
« Vente d'un terrain municipal - Six Roads ».

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 9 février 2026.

Résolution 2026-056

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 février 2026 soit adopté
tel que présenté.

ADOPTÉE

5.2 Réunion extraordinaire du 24 février 2026.

Résolution 2026-057

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Guy Basque

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 24 février 2026 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Séance de travail du 23 février 2026.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-
verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.2 Comité plénier du 23 février 2026.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-
verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.3 Séance de travail du 24 février 2026.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Arrêté sur la taxe d'hébergement.

7.1.1 Lecture intégrale de l'arrêté 058-00-2026.

Résolution 2026-058

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 058-00-2026 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la lecture intégrale.

ADOPTÉE

Le maire fait la lecture intégrale de l'arrêté no 058-00-2026.

Résolution 2026-059

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE la lecture dans son intégralité de l'arrêté no 058-00-2026 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique de la Municipalité régionale de Tracadie » soit adoptée telle que lue par le maire.

ADOPTÉE

7.1.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 058-00-2026.

Résolution 2026-060

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 058-00-2026 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

ADOPTÉE

Le maire fait la 3^e lecture par son titre de l'arrêté 058-00-2026.

7.2 Code de déontologie du conseil municipal.

7.2.1 Lecture sommaire de l'arrêté 057-00-2026.

Le maire informe le public présent qu'en date du 6 mars 2026, la municipalité a reçu plusieurs commentaires concernant le présent arrêté.

Le maire fait la lecture sommaire de l'arrêté 057-00-2026.

Résolution 2026-061

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE la lecture sommaire de l'arrêté no 057-00-2026 intitulé « Arrêté concernant le Code de déontologie du conseil municipal de Municipalité régionale de Tracadie » soit adoptée telle que lue par le maire.

ADOPTÉE

7.2.2 Troisième lecture et adoption de l'arrêté 057-00-2026.

Résolution 2026-062

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Guy Basque

QUE l'arrêté no 057-00-2026 intitulé « Arrêté concernant le Code de déontologie du conseil municipal de Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie.

6 OUI

4 NON

ADOPTÉE

Le maire fait la 3^e lecture par son titre de l'arrêté 057-00-2026.

7.3 Modification à l'arrêté procédural.

7.3.1 Première lecture de l'arrêté 045-05-2023.

Résolution 2026-063

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Pierre Morais

QUE l'arrêté no 045-05-2023 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1^{ère} lecture par son titre de l'arrêté 045-05-2023.

7.3.2 Deuxième lecture de l'arrêté 045-05-2023.

Résolution 2026-064

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QUE l'arrêté no 045-05-2023 intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2^e lecture par son titre de l'arrêté 045-05-2023.

7.4 Modification au Plan rural – Garage de mécanique léger et lourd.

7.4.1 Audiences publiques.

Le maire informe le public présent qu'en date du 6 mars 2026 et après des avis publics sur les médias sociaux de la municipalité, la municipalité a reçu deux (2) lettres de commentaires écrits sur la présente demande de modification au zonage.

Le maire fait la lecture de chaque objection et commentaire reçus.

Le maire demande s'il y a des personnes qui désirent défendre les objections écrites ou s'y opposer. Deux (2) citoyennes viennent faire part de leurs commentaires suite aux objections ou commentaires reçus.

Le maire informe le public présent qu'ils peuvent envoyer à la municipalité leurs commentaires sur les objections reçues d'ici le 23 mars 2026.

7.4.2 Première lecture de l'arrêté 030-31-2019.

Résolution 2026-065

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Guy Basque

QUE l'arrêté no 030-31-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1^{re} lecture par son titre de l'arrêté 030-31-2019.

7.4.3 Deuxième lecture de l'arrêté 030-31-2019.

Résolution 2026-066

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE l'arrêté no 030-31-2019 intitulé « Arrêté modifiant le Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2^e lecture par son titre de l'arrêté 030-31-2019.

7.5 Modification au Plan rural – Dimension des lots pour des habitations bifamiliales et multifamiliales.

7.5.1 Recommandation de la CSRPA.

Résolution 2026-067

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Yolan Thomas

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité de révision de la planification (CSRPA) concernant une demande de modification au Plan rural dans le but de modifier la dimension minimale des lots pour des habitations bifamiliales et multifamiliales, comme demandé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin de favoriser la densité des logements.

ADOPTÉE

7.5.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.

Résolution 2026-068

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Dianna May Savoie

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faire une modification au Plan rural et que cette demande a pour but de modifier la dimension minimale des lots pour des habitations bifamiliales et multifamiliales, comme demandé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin de favoriser la densité des logements.

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19 prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification au Plan rural;
- b) le greffier municipal se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au lundi 13 avril 2026 en la salle du conseil municipal de Tracadie, N.-B. à 19h00.

ADOPTÉE

7.6 Modification au Plan rural – Zones de protection des terres humides.

7.6.1 Recommandation de la CSRPA.

Résolution 2026-069

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le présent point soit apporté à une prochaine réunion.

ADOPTÉE

7.6.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.

Le point 7.6.1 ayant été reporté à une prochaine réunion, le présent point est également reporté à une prochaine réunion.

7.7 Modification au Plan rural – Nombre de bâtiments principaux en zone RC.

7.7.1 Recommandation de la CSRPA.

Résolution 2026-070

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Guy Basque

QUE le présent point soit apporté pour étude à une prochaine réunion du Comité plénier.

ADOPTÉE

7.7.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.

Le point 7.7.1 ayant été reporté pour étude à une prochaine réunion du Comité plénier, le présent point est également reporté à une prochaine réunion.

7.8 Modification au Plan rural – Zones M1 et RB à zone INS et permettre un dôme en zone INS.

7.8.1 Demande de recommandation à la CSRPA.

Résolution 2026-071

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Joanne Doiron

QUE CONSIDÉRANT QUE l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le conseil doit demander par écrit l'avis du Comité de révision de la planification de la CSRPA préalablement à l'adoption d'un arrêté pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme et que cet arrêté a pour but de modifier les propriétés municipales ayant les NID 20366662, 20398988, 20648622, 20853347, 20132882 et 20900643 d'une zone M1 (mixte principale) et RB (résidentielle bifamiliale) à un zonage INS (institutionnel) et aussi de permettre un bâtiment en forme de dôme dans une zone INS (institutionnelle).

IL EST RÉSOLU que le greffier municipal demande par écrit au Comité de révision de la planification de la CSRPA de donner au conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté dans les trente (30) jours de la demande.

ADOPTÉE

7.9 Modification au Plan rural – Amendements divers concernant le logement.

7.9.1 Demande de recommandation à la CSRPA.

Résolution 2026-072

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Rita Benoit

QUE CONSIDÉRANT QUE l'article 110 de la Loi sur l'urbanisme prescrit que le conseil doit demander par écrit l'avis du Comité de révision de la planification de la CSRPA préalablement à l'adoption d'un arrêté pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme et que cet arrêté a pour but de modifier certains articles concernant les logements accessoires, les habitations en rangées et les marges pour certains types d'habitations afin que la municipalité puisse adopter le Catalogue de conception de la SCHL pour la zone atlantique.

IL EST RÉSOLU que le greffier municipal demande par écrit au Comité de révision de la planification de la CSRPA de donner au conseil son avis écrit sur le projet d'arrêté dans les trente (30) jours de la demande.

ADOPTÉE

7.10 Politique sur les biens excédentaires.

Résolution 2026-073

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du Comité plénier, la politique PA2026-056 intitulée « Politique sur la disposition des biens excédentaires » soit adoptée telle que présentée.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE la politique PA2021-024 intitulée « Politique sur la disposition des biens excédentaires » soit abrogée.

ADOPTÉE

7.11 Lettre pour une zone naturelle.

Résolution 2026-074

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du Comité plénier, la municipalité envoie une lettre demandant à la province de créer une zone naturelle sans agriculture dans l'ancien champ de tir de Tracadie.

ADOPTÉE

7.12 Demandes d'autorisation – Article 98 du Plan rural.

7.12.1 NID 20429106, chemin W. Richardson.

Résolution 2026-075

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Yolan Thomas

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne pour la propriété ayant le NID 20429106 pour pouvoir y permettre l'aménagement d'un nouveau bâtiment et dont l'accès se fait par un chemin privé intitulé chemin W. Richardson à Rivière-à-la-Truite.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal considère que des mesures satisfaisantes ont été prises pour desservir le lot ayant le NID 20429106 et situé sur un chemin privé intitulé chemin W. Richardson à Rivière-à-la-Truite.

4 OUI

6 NON

REJETÉE

Résolution 2026-076

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Chantal Mazerolle

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du Comité plénier, le conseil municipal ne considère pas que des mesures satisfaisantes ont été prises en vertu de l'article 98 du Plan rural de Tracadie pour desservir le lot ayant le NID 20429106 et situé sur un chemin privé intitulé chemin W. Richardson à Rivière-à-la-Truite.

IL EST CEPENDANT ENTENDU QUE la municipalité est prête à réviser sa décision en vertu de l'article 98 du Plan rural advenant que le propriétaire prenne des mesures satisfaisantes pour aménager ledit accès privé aux normes de la municipalité ou en aménageant un cul-de-sac à la satisfaction du Service municipal d'ingénierie et des infrastructures.

8 OUI

2 NON

ADOPTÉE

7.12.2 NID 20161683, chemin Mariette.

Résolution 2026-077

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Guy Basque

QUE le présent point soit apporté à une prochaine réunion du Comité plénier.

ADOPTÉE

7.13 Offre de don d'équipement pour le service d'incendies.

Résolution 2026-078

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE la municipalité accepte l'offre de don d'équipement de la province pour le service d'incendie de Tracadie.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées: No 1 à No 34.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues: No 1 à No 12.

Reçues : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 12.

Pour information.

No. 7 - Citoyen – Demande pour acquérir un terrain dans le parc industriel.

La présente correspondance sera discutée à une réunion du Comité plénier.

No. 10 - Citoyens – Offre pour l'achat d'une rue future sur la rue Laura (NID 20930277).

La présente correspondance sera discutée à une réunion du Comité plénier.

No. 11 - Les Résidences communautaires Line Ferguson - Proclamation d'avril 2026 comme « Mois de l'autisme » et le 2 avril 2026 comme « La journée de sensibilisation à l'autisme ».

Résolution 2026-079

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la municipalité déclare le mois d'avril 2026 comme étant le « Mois de l'autisme » et le 2 avril 2026 comme « La journée de sensibilisation à l'autisme ».

ADOPTÉE

Le maire fait la lecture de la proclamation.

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Rita Benoit félicite Normande Boudreau qui a représenté la municipalité et la province aux championnats nationaux de Taekwondo qui ont eu lieu à Halifax.

Résolution 2026-080

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité envoie une lettre de félicitations à Normande Boudreau pour avoir représenté la municipalité et la province aux championnats nationaux de Taekwondo d'Halifax.

ADOPTÉE

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucune.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une citoyenne fait des commentaires pour que la municipalité promeuve la culture par ses artistes et ses artisans.
- Une citoyenne remercie les gens pour la signature d'une pétition afin de déplacer l'arrêt de l'autobus pour le pont Snowball.

- Une citoyenne demande que la municipalité remercie trois (3) jeunes qui ont participé aux championnats de natation du Sport universitaire de l'Atlantique à Terre-Neuve.

Résolution 2026-081

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité envoie des lettres de félicitations aux trois (3) jeunes qui ont participé aux championnats de natation du Sport universitaire de l'Atlantique à Terre-Neuve.

ADOPTÉE

- Un citoyen fait des commentaires concernant le changement de zonage pour les lots ainsi que sa rencontre avec le conseil municipal. Le citoyen fait aussi des commentaires concernant l'envoi d'une lettre à la province pour l'ancien champ de tir de Tracadie.
- Un citoyen fait part de sa découverte d'une bombe lors de travaux dans l'ancien champ de tir de Tracadie.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 20h40 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal